

Mon Quartier

Parilly

► LETTRE D'INFORMATION

N° 02
DÉCEMBRE 2011

L'équipe
du conseil de quartier

**vous souhaitez
de joyeuses
fêtes de fin
d'année !**



« Le conseil de quartier, oui mais pour quoi faire ! Bonne question, mais aussi vaste programme si l'on en croit les citoyens lors de notre AG. Que de sujets où nous sommes tous acteurs et forces de propositions ! La voirie, pistes cyclables comprises ainsi que la prise en compte des déplacements urbains des personnes à mobilité réduite. Densification urbaine avec les services associés, commerces, écoles et services sociaux. Notre conseil de quartier est l'expression du vivre ensemble et d'une citoyenneté partagée et sereine ».

Thierry VIGNAUD

Président du Conseil de quartier

composé de :

Monique BASSET
Christian JULIEN
Marie TERSIGNI
Jean-Jacques BASSET
Georgette VOGEL
Damien REYNAUD
Michel PRUD'HOMME-LATOURE
Hélène DORIER
Mustafa GUVERCIN
Selçuk ORTAK



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : BILAN ET PROJETS DU CONSEIL DE QUARTIER

J eudi 17 novembre, le Conseil de quartier accueillait les habitants au groupe scolaire Parilly à l'occasion de l'Assemblée générale. Un moment d'écoute et de concertation traduit par un échange constructif entre les élus et les venissiens. Les habitants ont également été invités à voter afin de constituer la future équipe de délégués de quartier. La participation des habitants est essentielle pour le Conseil de quartier qui voit en elle la reconnaissance du travail fourni tout au long de l'année. Le cadre de vie, les activités proposées par les services municipaux, la sécurité, la tranquillité, les déplacements ainsi que les événements festifs ont été l'objet des réunions et des permanences mensuelles ainsi que des quartiers visites de quartier.

Objectifs atteints

D'ailleurs, en collaboration avec la municipalité, les efforts ont été constructifs. Voici quelques exemples de projets aboutis : après le réaménagement de la maternelle Parilly, c'est au tour de celle du Clos Verger et du CLAE associé, d'être réhabilitées. Le gymnase Jean-Guimier fait lui aussi peau neuve. Très fréquenté, le bâtiment connaît actuellement des travaux de mise en conformité. De plus, lors de l'assemblée générale, le débat s'est largement orienté vers les problèmes de circulation et de stationnement. L'occasion pour les délégués de présenter les travaux d'ores et déjà effectués pour résoudre ces difficultés. Par exemple, un tourne-

à-droite a été créé au bout de l'avenue Marcel-Sembaat. Les habitants ont reconnu l'utilité de cet aménagement effectué par le Grand Lyon pour les voitures mais qui permet aussi de relier les pistes cyclables des rues M. Sembaat, J. Guesde et de l'ancienne route d'Heyrieux.

Nouveaux projets

Pour que les améliorations perdurent, les membres du Conseil de quartier ont également exposé aux habitants leurs demandes pour l'année à venir. Concernant les modes de transport doux, ils demandent notamment au Grand Lyon la remise à l'identique des pistes cyclables chemin des Balmes et boulevard Pinel ainsi que leur sécurisation.

Ils espèrent aussi, en accord avec le conseil de quartier Jules-Guesde, la réouverture de l'agence TCL pour laquelle l'emplacement est à déterminer avec le SYTRAL et KEOLIS. De plus, depuis plusieurs années, les deux conseils réclament l'installation d'un distributeur d'argent à proximité de la station de métro. Du côté des établissements bancaires, seuls décideurs du lieu de leurs implantations, c'est pour le moment le silence. Pour fluidifier les problèmes de circulation, l'équipe de Parilly souhaite que le stationnement dans le secteur Anatole-France soit réglementé. Enfin, elle demande qu'une étude soit effectuée concernant la mise à sens unique de la rue Joseph-Muntz et l'agrandissement des trottoirs de cette même rue. ●

Le quartier en mouvement !

De jour en jour, le quartier évolue. Zoom sur un grand projet de construction présenté aux habitants lors de l'Assemblée générale.

L'axe Bonnevey, une nouvelle perspective pour la ville

L'ensemble du secteur du boulevard périphérique Laurent-Bonnevey est aujourd'hui enfin reconnu pour son potentiel économique dynamique et son attrait d'agglomération. Cependant le futur de Vénissieux au sein de l'Agglomération Lyonnaise passera par la maîtrise des projets autour de cet axe urbain, aujourd'hui vécu comme une véritable tranchée autoroutière, coupant la ville en deux.

Les projets du Puisoz en face de Carrefour Planet, du pôle automobile, du stade du LOU, etc. présentent, dans cette perspective, une réelle capacité de renouveau, d'image, d'emplois, de dynamique économique pour Vénissieux à l'horizon des vingt prochaines années.



Le futur site du Puisoz (aménagement Leroy Merlin)

Les documents de prospective et de développement du Grand Lyon reflètent désormais des orientations partagées avec la ville de Vénissieux : ainsi l'axe Bonnevey est-il inscrit comme une polarité d'agglomération, comme

une agrafe urbaine, comme une localisation significative d'un équipement d'intérêt d'agglomération.

Fortement reliés au projet Cœur de ville, au développement de la Gare multimodale de Vénissieux, les projets autour de l'axe Bonnevey sont cohérents avec le futur de la ville à l'horizon 2030.

En priorité, les projets en cours d'études actuelles sur les tènements du Puisoz et de Carrefour, mais aussi de la ZAC Parilly, devront s'intégrer à cette vision de la ville future, en particulier en associant intelligemment les activités commerciales (Leroy Merlin, Ikea, Carrefour Planet, etc.), le logement neuf, durable, social, locatif et privé, les activités tertiaires, les loisirs, la qualité de desserte des transports urbains, l'environnement et le cadre de vie avec un espace public novateur, aéré et verdoyant...



Premières esquisses urbaines autour du Carrefour Planet

Il y a vingt ans, un nouveau quartier était espéré sur ces terrains. Il est en passe de devenir réalité. La ténacité des équipes municipales successives, leur confiance dans la ville et ses capacités à innover, à se projeter vers l'avenir sont en train de se réaliser. ●

FOCUS

Le quartier change de présidence



Véronique Callut passe le flambeau à Thierry Vignaud, le nouveau président du Conseil de quartier.

UNE NOUVELLE ÉQUIPE

Après avoir remercié l'équipe des délégués et les habitants pour leur implication au sein du conseil de quartier, Véronique Callut a officiellement annoncé lors de l'assemblée générale, la passation de la présidence à son collègue Thierry Vignaud.

Pourquoi ce changement ? Cet automne, Madame Callut a décidé de quitter le groupe des élus vénissiens du MRC (Mouvement Républicain et Citoyen) présidé par Thierry Vignaud pour intégrer

le groupe des élus communistes et apparentés. Suite à cette décision, ce dernier a alors demandé au Maire, Michèle Picard, conformément aux accords passés en 2008 au sein de la majorité municipale, de prendre en charge le conseil de quartier de Parilly. En effet, l'accord prévoit qu'au moins un des treize conseils de quartier est présidé par un membre de l'équipe des chevènementistes.

M. Vignaud est un habitant de longue date du quartier de Parilly. C'est bien volontiers qu'il va s'atteler à cette nouvelle tâche. Lui, qui est également adjoint au Maire, délégué au personnel municipal, aux centres sociaux, aux maisons de quartier, à la charte de laïcité dans les services publics, a montré lors de l'assemblée générale qu'il souhaitait prendre son rôle à cœur. Après avoir laissé s'exprimer chaque membre de l'équipe des délégués, il a pris longuement la parole démontrant ainsi qu'il connaissait très bien le quartier et ses problématiques. ●

agenda

PERMANENCE DU CONSEIL DE QUARTIER

JEUDI 12 JANVIER 2012

À PARTIR DE 18H30

Foyer Marcel-Sembat

11 boulevard Marcel-Sambat

Bienvenue aux nouveaux délégués élus par les vénissiens le 16 décembre dernier :

Michel PRUD'HOMME-LATOUR
Hélène DORIER
Mustafa GUVERCIN
et Selçuk ORTAK.

Et merci à :

Marie TERSIGNI
pour son précieux investissement durant le précédent mandat.